



# **C**ENTRE **I**NTERNATIONAL de **D**ROIT **C**OMPARÉ de **I**'**E**NVIRONNEMENT

INTERNATIONAL CENTRE FOR COMPARATIVE ENVIRONMENTAL LAW  
Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)  
Observateur à l'Assemblée de l'Environnement des Nations Unies et à ses Organes Subsidiaires  
Statut Consultatif auprès de La Francophonie



32, rue Turgot - F. 87000 LIMOGES (France)

Tel. +33 (0) 6 07 73 07 51

<http://www.cidce.org>

E-Mail: [michel.prieur@unilim.fr](mailto:michel.prieur@unilim.fr) / [admin@cidce.org](mailto:admin@cidce.org)

**Avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CIDCE 2021**

# EVENEMENTS MARQUANTS

## Première réunion mondiale des correspondants nationaux du CIDCE

Le 12 janvier 2021 s'est tenue, par vidéoconférence, une réunion internationale de l'ensemble des correspondants nationaux du CIDCE. Cette première réunion inédite, facilitée par les nouvelles méthodes de travail héritées de la crise sanitaire, a été l'occasion de faire le bilan après plusieurs années de collaboration.

Le bilan s'avère satisfaisant dans l'ensemble, tel qu'il ressort du discours du Professeur Michel PRIEUR, Président du CIDCE. Le Président a en effet relevé une série d'avancées majeures en droit de l'environnement, qui ont été impulsées par le CIDCE avec l'aide de ses correspondants nationaux. Il s'agit, entre autres, de la reconnaissance du principe de la non-régression tant au niveau international qu'au niveau national depuis Rio + 20, de l'extension du *cadre de Sendai* aux catastrophes causées par l'homme et pas seulement aux catastrophes naturelles, et de la reconnaissance progressive de la nécessité d'indicateurs juridiques pour mesurer l'effectivité du droit de l'environnement.

Le Président a ensuite interpellé, d'abord les correspondants nationaux, et ensuite l'ensemble des membres du CIDCE, sur la nécessité de redoubler les efforts et d'adapter les stratégies au regard du contexte particulièrement difficile imposé par la crise sanitaire. Il a cet effet rappelé les missions qui incombent à chacun, conformément aux objectifs de l'organisation.

Les vice-présidents, Mme Soukeina BOURAOUI de la Tunisie, M. Paulo Leme MACHADO du Brésil, M. Ibrahim KABOGLU de la Turquie et M. Mohamed Ali MEKOUAR du Maroc, sont ensuite intervenus sur diverses thématiques en lien avec l'état du droit de l'environnement, les avancées nationales et internationales, mais aussi les régressions.

La parole fut enfin donnée à l'ensemble des participants qui sont intervenus sur divers sujets.

Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs qui ont salué l'initiative et se sont dit satisfaits de ses résultats. Il a ainsi été décidé de la tenue de telles rencontres à des intervalles réguliers.

## Première journée internationale des membres du CIDCE

Faisant suite aux décisions adoptées lors de la première réunion des correspondants nationaux de janvier 2021, notamment celles relatives à l'animation et au renforcement du réseau par la tenue de rencontres à des intervalles réguliers, le CIDCE a organisé, le 21 juin 2021, un webinar intitulé : « Journée de sensibilisation sur les actualités en droit international de l'environnement ».

Cette rencontre, première du genre, visait dans un premier temps, dans le contexte particulier de la crise sanitaire, à remobiliser l'ensemble des acteurs du réseau autour des enjeux du droit de l'environnement. Elle visait ensuite à impulser cette dynamique d'action collaborative entre tous les acteurs (correspondants nationaux, membres et sympathisants), tel que décidé lors de la réunion de janvier 2021.

Sur le fond, tel que l'a rappelé le Président Michel PRIEUR dans les propos introductifs, cette « Journée » visait surtout à faire une mise au point sur les actualités en droit international de l'environnement, les enjeux à court, moyen et long terme, et les stratégies de plaidoyer adéquats. Ainsi, cinq orateurs sont intervenus sur des thématiques à la fois transversales et spécifiques :

- « Opérationnalisation de la convention africaine de Maputo sur la conservation de la nature », par Dr. Yacouba SAVADOGO : Conseiller technique du Ministre burkinabais de l'Environnement, Correspondant national du CIDCE au Burkina Faso.
- « Le rôle et les droits des peuples autochtones pour protéger la biodiversité et lutter contre le changement climatique », par Tran Thi HUONG TRANG : Avocate, Experte juridique indépendante, Correspondante nationale du CIDCE au Vietnam
- « Les droits environnementaux constitutionnalisés en 2014 en Tunisie », par Leila CHIKHAOUI : Professeure de Droit à Tunis, Correspondante nationale du CIDCE en Tunisie
- « Décision de la cour constitutionnelle allemande sur le changement climatique et le droit des jeunes générations », par Eckhard REHBINDER : Professeur de Droit à Frankfort-sur-le Main, Correspondant national du CIDCE en Allemagne
- « Le droit à l'environnement dans la nouvelle constitution chilienne », par Marcelo Castillo SANCHEZ : Avocat, Correspondant national du CIDCE au Chili.

**Promotion d'indicateurs juridiques de l'effectivité du droit de l'environnement**

L'essentiel des activités du CIDCE ces dernières années tournent essentiellement autour de la promotion d'« Indicateurs juridiques de l'effectivité du droit de l'environnement ». Développés par des experts de l'organisation sous la direction du Professeur Michel PRIEUR, les indicateurs juridiques visent, suivant le modèle des indicateurs ODD, à mesurer l'application effective du droit de l'environnement à tous les niveaux : international, national et local. Le CIDCE s'est depuis lors engagé dans un lobbying auprès de conventions et institutions internationales, d'États et d'autorités locales, en vue de faire reconnaître, adopter et utiliser ces indicateurs juridiques.

Au cours de l'année 2021, la promotion des indicateurs juridiques a été jalonnée par une série d'activités dont la teneur suit :

- Création d'un Groupe de travail du CIDCE sur l'application des indicateurs juridiques dans le cadre la Convention de Ramsar sur les zones humides.
- Rédaction et adoption au sein du CIDCE d'un projet de Résolution sur les indicateurs juridiques en matière de zones humides en vue de la COP 14 de la Convention de Ramsar.
- Le Burkina Faso a porté le projet de Résolution du CIDCE sur les indicateurs juridiques dans le cadre de la COP 14 de la Convention de Ramsar (grâce au concours du Dr. Yacouba Savadogo, correspondant national du CIDCE au Burkina Faso).
- Le 22 avril 2021, commentaires du CIDCE adressés au Burkina Faso par suite d'une demande d'explication du secrétariat de la Convention de Ramsar relativement au projet de Résolution sur les indicateurs juridiques
- Création d'un Groupe de travail du CIDCE sur l'application des indicateurs juridiques dans le cadre la Convention de Convention de Barcelone sur la méditerranée.
- Création, au sein de l'Université Côte d'Azur, d'un Groupe de travail d'étudiants de Masters 2 sur les indicateurs juridiques appliqués à la Convention de Barcelone sur la méditerranée.
- Elaboration d'un projet de Protocole à la Convention de Barcelone sur la méditerranée en vue d'une intégration des indicateurs juridiques (par les étudiants de l'Université Côte d'Azur sous la direction du CIDCE).
- Publication de l'ouvrage de Michel Prieur, Christophe Bastin et Ali Mékouar « Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement, des indicateurs juridiques au service du développement durable » aux éditions Peter Lang en ligne (en français, en anglais et en espagnol) avec l'appui financier de la Chaire Normandie pour la paix
- Inclusion des indicateurs juridiques dans le « *Joint Global Statement from Major Groups and other Stakeholders for Consideration by the United Nations Environment Assembly at its Fifth Session* ».
- Le CIDCE a réussi à faire entériner par le congrès mondial de l'IUCN de Septembre 2021 la résolution 050 sur les indicateurs juridiques : « mesurer l'effectivité du droit de

l'environnement grâce à des indicateurs juridiques » votée par 83 Etats et 474 ONG votée en ligne en 2020

- De même a été entérinée par l'IUCN en 2021 la résolution proposée par le CIDCE et adoptée en ligne en 2020, devenue résolution 010 « prévenir les conflits d'intérêt relatifs aux produits chimiques et phytosanitaires ». Cette résolution du CIDCE a été adoptée par 96 Etats et 493 ONG.
- Les 16 et 17 décembre 2021 le CIDCE a participé au colloque organisé à la faculté de droit de Paris Sceaux sur les « indicateurs juridiques » avec l'appui de la Commission mondiale de droit de l'environnement de l'UICN et la société française pour le droit de l'environnement (SFDE).

## Participation à la COP 26 sur les changements climatiques

Le CIDCE a pris part à la vingt-sixième conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Glasgow, au Royaume-Uni, du 31 octobre au 12 novembre. Le contexte sanitaire fut un obstacle à la participation de la majeure partie des membres. Quatre membres ont néanmoins effectué le déplacement à Glasgow : le chargé de mission Dr. Kablan Jean-Michel ATTA ; le Pr. Alfredo PENA-VEGA ; la Dr. Alessandra LEHMEN et M. Parfait D. BILOA.

Deux *side events* y ont été organisés. Un *side event* officiel, organisé en partenariat avec l'ONG Global Attitude et sous les auspices du secrétariat de la CCNUCC, sur le thème "*The role of youth and civil society for effective law in the face of climate change and pandemic*".

Un second *side event* organisé au Pavillon de La Francophonie sous le thème « Le droit au carrefour de nouvelles pratiques en matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques ».

Ces événements ont été organisés au format hybride (présentiel et visioconférence), permettant ainsi la participation de certains membres n'ayant pas pu effectuer le déplacement.

## Projet de Convention sur les pandémies

À l’initiative du CIDCE, le projet de convention sur les pandémies a été élaboré par un groupe international de juristes coordonné par le Professeur Michel PRIEUR, en partenariat avec la Chaire Normandie pour la paix et le Global Pandemic Network (GPN). Ce groupe de travail s’est réuni de septembre à décembre 2021. Il en est résulté un projet de traité sur les pandémies de 43 articles sur 25 pages traduite en anglais et en espagnol, accessible en, ligne sur le site du CIDCE accompagné d’un rapport explicatif

Entre autres motifs, ce projet se justifie par les lacunes du droit international de la santé. En effet, Le Règlement sanitaire international (RSI) constitue un outil majeur en ce qu’il pose les fondements de l’architecture mondiale de suivi et d’action face aux menaces sanitaires transfrontières et aux urgences de santé publique. Il représente donc un pilier de la sécurité sanitaire mondiale, même si plusieurs questions clés restent en dehors de son champ d’application. Dans le contexte de la pandémie en cours, le RSI a été mis à l’épreuve et son fonctionnement évalué par deux comités consultatifs et un groupe indépendant ayant contribué à l’évaluation de la riposte à la COVID-19. Les rapports des organismes concernés, estimant que la riposte à la pandémie de COVID19 a été insuffisante à l’échelle mondiale, ont envisagé les avantages de l’élaboration d’une convention internationale ou d’un instrument similaire sur la préparation et la riposte aux pandémies, notamment pour couvrir les questions d’impact transversal, qui ne sont pas appréhendées par le RSI. Par ailleurs, plusieurs lacunes du RSI restent à combler pour renforcer la préparation et la riposte aux pandémies.

Le projet de convention du CIDCE, largement diffusé sur divers sites, fait l’objet d’un livret trilingue (français, anglais, espagnol) réalisé par le CIDCE en collaboration avec la Chaire Normandie pour la Paix, qui sera publié au printemps 2022 en vue de la négociation officielle de la convention.

## AUTRES EVENEMENTS

PÉRIODE	ACTIVITE	RESUME
Février	2	UNEA 5.1 Contribution au document de position des Major Groupes en prélude à l’UNEA 5.1.
	6	Vote UICN Vote électronique du CIDCE sur certains points de l’ordre du jour du Congrès mondial de la nature.

	9 - 11	GMGSF	Participation du CIDCE <b>Global Major Groups and Stakeholder Forum (GMGSF)</b> en prelude à l'UNEA 5.1 (Par la Dr. Alessandra LEHMEN).
Mars	2	Ombudsman	Michel Prieur accorde un entretien et adresse une note d'expertise à la Députée Cécile Muschotti dans le cadre du projet de création d'une Autorité Administrative Indépendante, le « Défenseur de l'environnement », sur le modèle du Défenseur des droits.
	9		Rapport au Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, Droit à l'environnement, avec la Chaire Normandie pour la paix.
	11	Webinar	Présentation en ligne du livre "Acuerdo de Escazú. Hacia la democracia ambiental en América Latina y el Caribe", écrit par Michel PRIEUR et Gonzalo.
	12	Global Pact Coalition	Contribution au blog « Pathway to the 2022 declaration » initié par le Global Pact Coalition (Par Michel PRIEUR).
Avril	8	Ombudsman	Participation avec la Chaire Normandie pour la paix au webinar « ombudsman pour les générations futures, médiation et défense de l'environnement » (Par Michel PRIEUR).
	10	Forum droit de l'environnement	Présentation du CIDCE lors du forum des étudiants de Grenoble (Par Michel PRIEUR).
	22	Formation	Participation de Michel PRIEUR à la série de cours à distance sur l'Accord d'Escazú, coorganisé par le Centre de formation judiciaire d'argentine et CIDCE.
Mai	5 -6		Conférences sur la Convention d'Escazú
	26	Conférence	Zoom espagnol- français sur la résolution sur les indicateurs juridiques dans le cadre de la Convention de Ramsar (80 participants).
	31	Colloque	Bayonne administrer la vérité : les indicateurs juridiques et la vérité de l'effectivité du droit.
	22 - 25	Convention de Ramsar	Participation aux réunions du comité permanent de Ramsar (Par Jose Antonio TIETZMANN E SILVA).

Juin	14	Alger	Conférence au conseil économique et social sur les progrès du droit de l'environnement.
Juillet	15	Escazú	Participation aux jeudis d'Escazú, indicateurs juridiques et résolution de l'UICN.
	13	Pandémie	1 <sup>ère</sup> réunion du groupe de rédaction du projet de convention.
Septembre	20	Indicateurs juridiques	Résultats du test au Brésil avec la Chaire Normandie pour la paix.
	23	Chili	Conférence sur les fondateurs du droit de l'environnement, hommage à Michel Prieur.
	12	Plastique	Réunion avec l'Autriche sur les plastiques en méditerranée, forum de Vienne pour la démocratie (Hannes Tretter).
	13	Aarhus COP 7	<i>Side event</i> du CIDCE avec Emilie Gaillard sur les défenseurs de l'environnement.
	28	Colloque Polynésie	Conférence de Michel Prieur sur les droits de l'humanité.
Octobre	18	Guyane colloque	Cayenne : conférence de Michel Prieur sur le droit de l'homme à l'environnement.
Novembre	1	Pandémie	La Rochelle : conférence de Michel Prieur pandémies et droit international.
	8	COP Barcelone Antalya, Turquie	<i>Side event</i> du CIDCE sur les plastiques avec le Liban.
	21	Colombie	Réunion avec l'agence française de développement (AFD) sur recherche effectivité et Escazú.

## QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

- Le 31 décembre 2021, fin de la subvention de la Région nouvelle Aquitaine à l'endroit du CIDCE pour le poste de Chargé de mission.
- Le Dr Jean-Michel ATTA passe au statut de membre du bureau exécutif du CIDCE où il occupe le poste de chargé de mission à titre bénévole.
- Le bureau exécutif du CIDCE a tenu une série de réunions durant le premier trimestre de l'année 2021 où ont été discutées diverses questions au cours desquelles ont été abordées diverses questions administratives, institutionnelles et stratégiques.
- Le CIDCE a enregistré trois nouveaux adhérents au cours de l'année 2021 : M. José Marque Guerra, Colombien, Professeur à Universidad del Atlántico ; M. Parfait Biloa, Camerounais, Doctorant à l'Université de Limoges ; Mme Augustat Prislène, Gabonaise, doctorante à l'Université de Limoges
- Le CIDCE a signé un protocole d'entente avec une ONG du Liban « Lebanon eco movement » le 6 août 2021
- Le CIDCE a accueilli 14 stagiaires d'avril à novembre 2021 : 12 français en M1 ou M2 de droit de l'environnement ou étudiants à sciences po Rennes et deux brésiliens. Ils ont été formés à la participation aux conférences internationales, à la rédaction de rapports et de plaidoyers, à la recherche de documents. Ils ont contribué à l'organisation des réunions zoom. Noms des stagiaires : Louise jacquot, Jules Olivier, Sullyvan Henrio, Julie Vivier, Nelly Subileau, Sabrina Fillion , Anna Lamuzel, Marie Victorine Fouché, Johan broc, Adriana isabel, Felipe de Souza, Ferdiand Vassa, Julie dos Santos, Claire Demoy.

❖ Conformément aux articles 7 et 9 des statuts le mandat des membres du bureau a été renouvelé en 2019 pour 4 ans :

**Président :** Michel PRIEUR,

**Vice -présidents :** Paulo Affonso Leme MACHADO,  
Mary SANCY  
İbrahim Özden KABOGLU,  
Mohamed Ali MEKOUAR  
Soukaina BOURAOUI

**Trésorier :** Gérard MONÉDIAIRE

**Secrétaire général :** Frédéric BOUIN

*Adopté par le conseil d'administration par vote électronique le 15 mars 2022.*